

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1999)

Vorwort: Une année exceptionnelle
Autor: Grossrieder, Paul

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

L'année 1998 avait été celle de la mise en œuvre du « projet Avenir » du CICR. 1999 a été celle des réalisations. Il a fallu faire face aux nouveaux défis sur le terrain, tout en opérant des changements en matière de gestion.

L'année 1999 restera celle du Kosovo et de Timor-Est, deux petits territoires qui ont connu des changements politiques majeurs au prix de souffrances indignes de l'humanité dont nous nous réclamons. Dans un cas comme dans l'autre, l'accès aux victimes à l'intérieur de ces régions a été momentanément impossible, en violation des règles du droit international humanitaire.

Dans l'ensemble, 1999 a été une année « exceptionnelle » pour le CICR. Exceptionnelle par le nombre et l'envergure des opérations menées. Exceptionnelle encore par le montant des dépenses engagées. Exceptionnelle, enfin, par la générosité des donateurs, dont les contributions ont permis de couvrir la totalité des coûts opérationnels.

1999 a aussi marqué un tournant dans la coopération du CICR avec le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. L'appel intégré qui a été lancé avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en réponse à la crise dans les Balkans constitue un événement majeur dans l'histoire internationale du Mouvement. Certes, il a fallu surmonter d'immenses difficultés techniques, mais le choix politique de coopérer pour donner corps à la force d'humanité que sont la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge était le bon.

Le Kosovo a aussi été, pour le CICR, le théâtre d'une intense coopération avec les Sociétés nationales participantes qui ont géré un nombre record (21) de projets délégués et de projets bilatéraux.

Le renforcement du Mouvement à travers celui de ses composantes était au cœur des conclusions du « projet Avenir ». Les déploiements opérationnels d'envergure n'ont pas fait obstacle à la réalisation du projet. La mise en place du système de comptabilité analytique a été poursuivie. Les services de collecte de fonds ont revu leur stratégie. Les nouvelles approches d'assistance intégrée (médicale et matérielle) ont été mises en pratique. Le projet de gestion intégrée des systèmes d'information a rencontré quelques difficultés, car tous les services avaient pris l'habitude de travailler de manière cloisonnée. Hormis quelques timides réalisations du Département des opérations, le projet de « décentralisation » n'a pas progressé. Du côté des ressources humaines, en revanche, un nouveau système de rémunération, plus souple et plus adaptable, a été élaboré. La politique du

personnel reste néanmoins une question ouverte à plus d'un titre, comme en témoignent l'implication croissante de nos collaborateurs locaux et l'internationalisation du personnel en général.

Les nouveaux outils de gestion dont il s'est doté et ceux qu'il met actuellement au point permettront au CICR de se professionnaliser et de conserver ainsi une place prépondérante parmi les organisations humanitaires indépendantes.



Paul Grossrieder,
Directeur général

SYMBOLIQUES

Les icônes suivantes sont utilisées dans les pages en couleur, en regard des faits et chiffres concernant les activités menées par le CICR en 1999 :



Activités en faveur des personnes privées de liberté dans le cadre d'un conflit ou d'une situation de violence interne



Protection des populations civiles



Rétablissement des liens familiaux



Secours



Activités de santé



Programmes orthopédiques



Programmes « eau et habitat »



Coopération avec les Sociétés nationales



Information et diffusion



Programmes de prévention contre les dangers des mines

LE CICR DANS LE MONDE EN 1999

